

## Bulletin d'information 6

### Le Comité central *labmed suisse* informe sur le projet en cours "Repositionnement dans la formation professionnelle"

Depuis le dernier bulletin paru en janvier 2016, de nouvelles activités ont été réalisées dans le cadre du projet en cours. A la fin du dernier bulletin, nous avons résumé les prochaines démarches comme suit:

- discussion sur les résultats avec les contributeurs financiers, le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI);
- discussion avec les organisations professionnelles spécialisées du domaine de la santé (*labmed suisse* interne, OdASanté, FSAS et éventuellement d'autres milieux intéressés tels que les écoles, les fédérations et organisations).

Entre-temps, les rencontres avec les interlocuteurs suivants ont pu être concrétisées pour la présentation des résultats du projet:

- 18 février 2016      Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)
- 2 mars 2016        Conférence de sections de *labmed suisse*
- 31 mars 2016        OdASanté (Organisation faîtière nationale du monde du travail en santé)
- Mars/avril 2016    Assemblées générales des sections
- 11 mai 2016        Représentants de H+ (Organisations d'employeurs du secteur santé)
- 1<sup>er</sup> juin 2016        Centres de formations santé-social, ASCFS (groupe spécialisé)
- 13 juin 2016        Centres de formations santé-social, ASCFS (comité)
- 15 juin 2016        18<sup>e</sup> Assemblée des délégués de *labmed suisse* avec vote
- 16 juin 2016        Swiss Medlab 2016 (Congrès et foire de médecine de laboratoire)

En outre, *labmed* a demandé à la FSAS (Fédération suisse des associations professionnelles du domaine de la santé) de fournir une prise de position par écrit.

La possibilité de présenter les résultats de manière détaillée et de les discuter de manière approfondie avec différentes organisations partenaires a permis d'expliquer personnellement les demandes formulées par le comité central de *labmed suisse* et le groupe de projet.

Bien que les efforts de communication aient été importants, le groupe de projet est convaincu que cette démarche a suscité beaucoup de compréhension et de bonne volonté par rapport au projet et qu'elle a réussi à confirmer la volonté de coopérer et de poursuivre la collaboration à ce sujet. Le rapport en question a été reçu avec estime et bienveillance. Le groupe de projet a pu constater que l'on a compris l'étude et ses résultats et que l'on souhaitait accompagner activement la suite des travaux de mise en œuvre.

Même si personne parmi les interlocuteurs ne disposait de la compétence pour accorder l'autorisation à la mise en œuvre ou pour prendre une décision à ce sujet, les demandes de *labmed suisse* ont néanmoins été prises au sérieux.

Un point culminant des activités liées au projet a été la 18<sup>e</sup> Assemblée des délégués de de *labmed suisse*, qui s'est tenue le 15 juin 2016 dans les bâtiments de BERNEXPO. La présidente de *labmed*, Mme Antoinette Monn, ainsi que l'ensemble du comité central et les membres du groupe de projet ont eu la satisfaction de constater que les délégués ont adopté à l'unanimité et sans abstentions la suite du projet ainsi que sa mise en œuvre. Cette preuve de confiance des membres de l'association professionnelle *labmed* confirme les premières réactions positives enregistrées pour ce projet et donne au groupe de projet le courage et la force nécessaire pour la suite des travaux. Concrètement, les délégués ont approuvé la proposition suivante:

- L'assemblée des délégués prend connaissance avec remerciements de l'analyse du champ professionnel et mandate le comité central de poursuivre le projet repositionnement de la profession TAB. Les aspects suivants sont à prendre en compte plus particulièrement:
  - L'attractivité de la profession doit être augmentée pour continuer de recruter et intéresser suffisamment de jeunes professionnels.
  - La profession de TAB ne doit pas devenir une impasse professionnelle, mais offrir de meilleures perspectives de développement professionnel, soit dans le même champ professionnel ou un champ apparenté.
  - Si de nouvelles voies de formation sont créées pour la profession de TAB, les professionnels actuels doivent avoir la possibilité de se requalifier pour les nouveaux certificats.
  - La comparabilité avec des formations européennes et internationales et la reconnaissance des diplômes suisses sur le plan international doivent être garanties.
  - L'assemblée mandate le comité central d'exécuter la décision de ce jour et de rapporter périodiquement sur l'avancement du projet.

Au cours du mois de juin déjà, le groupe de projet a formulé les objectifs suivants pour la phase de mise en œuvre:

- définir la nouvelle organisation et le nouveau management du projet (organigramme, responsabilités, structure, objectifs, étapes prévues, financement, etc.);
- élaborer les profils des fonctions et des rôles, y compris des exemples de mise en œuvre concrète sur la base de l'analyse des activités (profils ES et HES);
- analyser les offres existantes (ou éventuellement apparentées) dans le cadre des HES: mettre en évidence les synergies et les différences; viser des solutions sérieuses sur le plan professionnel et qui soient simultanément économiques;
- établir un catalogue de critères pour les organismes qui proposent potentiellement des filières HES;
- viser à mettre en place une coopération dans le cadre des travaux de révision de la planification de la formation au niveau ES;
- dresser une liste des candidats de prédilection au niveau des HES;
- définir la stratégie et les démarches pour la planification concrète de la mise en œuvre.

*labmed suisse* continuera de vous informer par le biais de son bulletin d'information sur l'avancement du projet. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter les personnes suivantes:

Mme Antoinette Monn, présidente, domaine politique professionnelle, [praesidentin@labmed.ch](mailto:praesidentin@labmed.ch)  
Mme Nicole Löhner, coresponsable du projet, [nicole.loehrer@ilbag.ch](mailto:nicole.loehrer@ilbag.ch)  
M. Res Marty, coresponsable du projet, [res.marty@bluewin.ch](mailto:res.marty@bluewin.ch)